



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue au 280, boulevard Harwood à Vaudreuil-Dorion le mercredi 4 juin 2025 à 13 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Cadieus, Daniel Martel, le préfet suppléant et maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Peter Zytynsky, la mairesse de la ville de Saint-Lazare, Geneviève Lachance, le maire de la ville de Saint-Zotique, Yvon Chiasson et le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau.

Sont également présents, monsieur Alexandre Lambert, directeur général et madame Marie-Hélène Rivest, directrice du greffe et greffière-trésorière.

Sont absents, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Mario Tremblay.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

CA 25-06-04-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Peter Zytynsky**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 33.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CA 25-06-04-02 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Geneviève Lachance**
APPUYÉ PAR : monsieur **François Pleau** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **PROCÈS-VERBAUX**

3.1 **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2025 : ADOPTION**

CA 25-06-04-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 7 mai 2025 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. **PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS**

Aucune présentation.

5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

5.1 **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

5.1.1 **LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE : ADOPTION**



CA 25-06-04-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Peter Zytynsky**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

de recommander au conseil de la MRC l'adoption de la liste MRC 25-06-04 des comptes payés, à payer et des dépôts directs.

« Je, soussignée, Marie-Hélène Rivest, directrice du greffe et greffière-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 25-06-04, le tout en fonction du budget adopté ».


Marie-Hélène Rivest

Proposition adoptée.

5.1.2 REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DE MONSIEUR ALEXANDRE LAMBERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL, AU MONTANT DE 698,81 \$: AUTORISATION

CA 25-06-04-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **François Pleau**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'autoriser le remboursement des dépenses de monsieur Alexandre Lambert au montant de 698,81 \$ tel que présenté.

Proposition adoptée.

5.1.3 REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES EMPLOYÉS DE LA MRC : DÉPÔT

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

5.1.4 ACHAT D'UNE COMMANDITE – COMMANDITAIRE OFFICIEL DU « 5@7 » DE L'ÉVÉNEMENT GOLFONS POUR L'AVENIR AU PROFIT DE CENTRAIDE SUD-OUEST, D'UNE VALEUR DE 3 500 \$: AUTORISATION

CONSIDÉRANT la tenue de l'événement Golfons pour l'avenir qui se tiendra le 18 juin 2025;

CONSIDÉRANT l'importance de cet événement au profit de Centraide Sud-Ouest;

CONSIDÉRANT la possibilité de commanditer le « 5@7 » de la soirée et d'obtenir en contrepartie une visibilité sur place, avant et après l'événement sur différentes plateformes;

CONSIDÉRANT que la totalité des fonds amassés sera retournée dans notre communauté;

CONSIDÉRANT qu'après l'analyse, en vertu de la Politique de dons et commandites de la MRC, cette demande est conforme et répond à tous les critères d'admissibilité;

CONSIDÉRANT QUE les fonds sont disponibles au poste budgétaire 02-110-00-999;

POUR CES MOTIFS,

CA 25-06-04-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'autoriser l'achat d'une commandite – Commanditaire officiel du « 5@7 » de l'événement *Golfons pour l'avenir* au profit de Centraide Sud-Ouest, d'une valeur de 3 500 \$ qui se tiendra le 18 juin 2025.

Proposition adoptée.



5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1 PROJET DE LOI NUMÉRO 79 - POSSIBILITÉ D'AUGMENTER L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DONT LE MONTANT EST ÉGAL OU SUPÉRIEUR AU TIERS DU SEUIL POUR LEQUEL UN APPEL D'OFFRES PUBLIC EST REQUIS : INFORMATION

Mme Marie-Hélène Rivest explique le projet de loi no 79 aux élus. Ces derniers n'y voient pas la nécessité d'y recourir.

6. BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

7. COMMUNICATION

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 EMBAUCHE DE MONSIEUR LOÏC CÔTÉ AU POSTE ÉTUDIANT AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU 26 MAI AU 5 SEPTEMBRE 2025 (15 SEMAINES) À TEMPS PLEIN, AVEC LA POSSIBILITÉ DE PROLONGER LE MANDAT DE SEPTEMBRE 2025 À JUIN 2026, SELON LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR : ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT la résolution CA 25-04-09-07 autorisant le recrutement d'un maximum de deux étudiant.e.s au Service de l'aménagement du territoire pour la période estivale 2025 avec possibilité de prolongation des mandats de septembre 2025 à juin 2026 à temps partiel;

CONSIDÉRANT l'expérience et la formation du candidat retenu;

CONSIDÉRANT la signature de la convention d'aide financière dans le cadre de la mesure 1.4 du Plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire visant à soutenir les MRC dans la mise à jour de leur schéma d'aménagement et de développement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires sont disponibles;

POUR CES MOTIFS,

CA 25-06-04-07 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Geneviève Lachance**
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Martel** et résolu

d'entériner l'embauche de monsieur Loïc Côté, pour la période du 26 mai au 5 septembre 2025 (15 semaines) au poste étudiant au Service de l'aménagement du territoire pour un maximum de 35 heures par semaine selon la classe 1 de la convention collective en vigueur. Le tout avec la possibilité de prolonger ce mandat à temps partiel de septembre 2025 à juin 2026, à raison de 7 à 28 heures par semaine, soit pour une durée de 9 mois au maximum et d'un nombre d'heures ne dépassant pas 602 heures au total pour cet employé, et ce, conformément à la résolution CA 25-04-09-07.

Proposition adoptée.

9. SÉCURITÉ

9.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

9.2 SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.



9.3 SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

10. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

11. ENVIRONNEMENT

11.1 COURS D'EAU

Aucun sujet traité.

11.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

11.3 ÉCOCENTRES

Aucun sujet traité.

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

12.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

12.1.1.1 VILLE DE VAUDREUIL-DORION - RÈGLEMENT NO 1275-329 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N°1275 AFIN DE REMPLACER LES NORMES D'IMPLANTATION POUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENTIELLES : AUTORISATION

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1275-329 de la Ville de Vaudreuil-Dorion a pour objet de remplacer les normes d'implantation pour la sécurité des piscines résidentielles;

CONSIDÉRANT la fiche d'analyse de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR3) du règlement numéro 1275-329 de la Ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du SADR3 et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 25-06-04-08 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **François Pleau** et résolu

que le comité administratif **approuve** le Règlement numéro 1275-329 de la Ville de Vaudreuil-Dorion et qu'il soit réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé 3^e génération (SADR3) et aux dispositions du document complémentaire;

de délivrer le certificat de conformité du règlement numéro 1275-329 de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

12.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

Aucun sujet traité.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.



13.2 DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES (DEV)

Aucun sujet traité.

13.3 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet traité.

15. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucun citoyen présent.

17. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

CA 25-06-04-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**
APPUYÉ PAR : monsieur **Peter Zytynsky** et résolu

que la séance soit levée à 13 h 44.

Proposition adoptée.

PATRICK BOUSEZ
Préfet

MARIE-HELENE RIVEST, notaire
Directrice du greffe et greffière-trésorière